

Présentation de la formation

THÈME	Pratique de l'ingénierie patrimoniale des chefs d'entreprises Thème 1 : Les risques fiscaux liés à l'évaluation des biens Thème 2 : Le passage de l'IR à l'IS et inversement Thème 3 : Transmissions de PME à titre onéreux et conséquences fiscales au travers de 12 mini cas pratiques Thème 4 : Transmission d'une entreprise sociétaire
PUBLIC CONCERNE	Cette formation est destinée à un public de : • Conseils en gestion de patrimoine, • Avocats, • Experts comptables, • Notaires, • Banquiers, • Assureurs
FORMAT	Présentiel
LIEU	Hôtel Alamanda 81 avenue Bourbon - Ermitage 97434 St Gilles Les Bains - France
DURÉE	14 heures de formation
VALIDATION D'HEURES RÉGLEMENTAIRES	Cette formation valide les heures réglementaires suivantes : • 7 heures immobilier (carte T) • 7 heures IAS/DDA • 2 heures IOBSP
DATES ET HORAIRES	Cette formation est prévue : • Les 16 et 17 octobre 2025 de (8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30)
TARIF	900 € HT (soit 976,50 (TVA 8,5) et 1080 € TTC (TVA 20%)) (les repas midi et pauses matin et après-midi inclus)
INTERVENANT(S)	Cette formation sera animée par : • Monsieur Stéphane PILLEYRE
PRÉREQUIS	• Pas de prérequis
OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION	A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de : • Maîtriser les méthodes d'évaluation économique et fiscale des biens. • Identifier les risques fiscaux liés à l'évaluation et sécuriser les opérations. • Comprendre les impacts fiscaux du passage entre IR et IS. • Appliquer les règles fiscales aux transmissions d'entreprises. • Résoudre des cas pratiques pour anticiper les conséquences fiscales.
ASSISTANCE TECHNIQUE ET PÉDAGOGIQUE	Du lundi au vendredi de 9h30-12h00 et de 14h00 à 17h30 • Marthe Faye Pineau 06 17 52 60 00 • Léa LAURAND 06 46 78 02 35
PROGRAMME DE LA FORMATION	Sujet 1 Les risques fiscaux liés à l'évaluation des biens Plan A. Evaluations économiques • Les fondamentaux de l'évaluation économique

- Rappel des familles de méthode
- Critères à prendre en compte dans l'évaluation
- Evaluation en pleine propriété
- Evaluation des droits démembrés
 - Principes et enjeux
 - Jurisprudences
 - Points de débats encore ouverts
- Décotes
 - Notion et principes des décotes
 - Les critères influençant les décotes (localisation, liquidité, marché)
 - Application des décotes : immobilier, entreprises, droits sociaux

B. Evaluations fiscales

- Les dispositions légales (666, 669 CGI, L 17 LPF, Guide d'évaluation de l'administration fiscale...)
- Focus sur l'évaluation des droits démembrés en matière de DMTG

C. Les relations avec l'administration fiscale

- Le contrôle sur valeur
 - Les droits et prérogatives de l'administration
 - Outils utilisés par l'administration
- Le rescrit valeur
 - Définition et objectifs
 - Le rôle du rescrit dans la sécurisation des opérations
 - Procédures et méthodologie

D. Les conséquences fiscales d'une mauvaise évaluation

- L'acte anormal de gestion
- La donation déguisée
- L'abus de droit

Sujet 2

Le passage de l'IR à l'IS et inversement

Plan

A Le match IR/IS : impact sur les revenus immédiats et à terme

Taxation annuelle
Encapsulement et cashout
Plus-values des particuliers vs plus-values à terme

B Cartographie fiscale des sociétés

C Les options fiscales

Modalités d'option
Option permanente vs option temporaire

D Les causes des changements de régimes

Changements subis
Changements choisis

	E Les conséquences des changements de régimes Le passage de l'IR à l'IS Le passage de l'IS à l'IR Sujet 3 Transmissions de PME à titre onéreux et conséquences fiscales au travers de 12 mini cas pratiques Cas 1 à 4 Transmission d'une entreprise individuelle Régime des biens mutants Plus-values professionnelles et régimes de faveur Impact des locations gérance La transformation de l'EI en société Donation du fonds puis apport en société vs Apport en société puis donation des titres Cas 5 à 12 Transmission d'une entreprise sociétaire Cession des titres vs cessions des actifs puis cashout La détermination du prix de revient des titres cédés (CMP vs coût direct – Impact des variations de capital – incorporations de réserves vs apports nouveaux) Impact des clauses de variation de prix Cession de titres d'une société issue de la transformation d'une EI Plus-values des particuliers et régimes de faveur : départ retraite et jeunes entreprises Cessions de titres démembrés Cessions en PP de titres précédemment démembrés
MOYENS PÉDAGOGIQUES	En Présentiel : - Le formateur disposera d'un support pédagogique format Powerpoint qui sera projeté sur un tableau lors de la formation. Il disposera également d'un tableau de type « paperboard ». Le formateur pourra projeter son écran d'ordinateur pour avoir accès à d'autres outils (Word, Excel, internet exploreur). Une salle sera réservée pour accueillir les stagiaires en fonction du nombre d'inscrits. Le formateur utilisera une pédagogie active : il usera de cas pratiques pour illustrer ses propos en mettant en situation les apprenants (cas clients par exemple). - Le formateur ouvrira également des temps de questions/réponses lors de la formation afin de vérifier l'engagement des stagiaires et leur compréhension.
LES MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI	En présentiel : - Émargement des apprenants matin et après-midi - Réalisation d'un test final de validation Pour toute formation, une attestation sera remise à l'apprenant après validation du test final

MODALITÉ D'INSCRIPTION	Deux possibilités : • En ligne sur le site www.fac-associes.com • Sur papier : envoyer le bulletin papier par mail à contact@fac-associes.com ou par voie postale à FAC & Associés 38 rue du maréchal Fayolle 63500 ISSOIRE
DATE LIMITE D'INSCRIPTION	Les inscriptions doivent être réalisées à minima 7 jours avant le début de la formation
ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	FAC&Associés est dans une démarche d'inclusion des personnes en situation de handicap. Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ce public dans nos formations. Ainsi la majorité des salles réservées pour nos formations présentiels sont des ERP respectant les normes d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite. Cependant chaque situation étant particulière, si vous le souhaitez, vous pouvez contacter Mme Léa LAURAND Référente Handicap par mail : ll@fac-associes.com ou par téléphone au 06 46 78 02 35 pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.
CONTACTS	Téléphone : 04.63.80.93.47 Mail : contact@fac-associes.com

FAC & Associés

SAS au capital de 50 000 € - 38 rue du Maréchal Fayolle 63500 ISSOIRE

RSC de Clermont-Ferrand 844955336. Siret n° 84495533600012 – N° TVA intracommunautaire n° FR37844955336
Formation professionnelle déclarée et enregistrée sous le n° 84630505063 auprès du Préfet de la région AURA, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Bulletin d'inscription

À retourner à : FAC & Associés 38 Rue du Maréchal Fayolle 63500 ISSOIRE

Nous vous prions de bien vouloir compléter la page suivante (Analyse du besoin et positionnement) afin de finaliser votre inscription.

ATTENTION NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

Formation

Thème	Pratique de l'ingénierie patrimoniale privée et des chefs d'entreprises
Date(s) et horaires	16 et 17 octobre 2025

Participant

NOM Prénom	
Téléphone	
Adresse électronique	

Facturation

Entreprise/Société	
SIRET	
Adresse	
CP - VILLE	

Montant

Montant HT	900 € HT (soit 976,50 (TVA 8,5) et 1080 € TTC (TVA 20%) (les repas midi et pauses matin et après midi inclus)
Mode de règlement	☐ par chèque ☐ par virement bancaire ¹

RIB¹ :

c/Etabl		c/Guichet		n/Compte		C/Rib	
18715		00200		08002701171		77	
Domiciliation						BIC	
CAISSE D'EPARGNE D'Auvergne ET DU LIMOUSIN						CEPAFRPP871	
Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)							
FR76	1871	5002	0008	0027	0117	177	

¹ Merci d'indiquer le nom et prénom du participant (ou des participants) dans l'ordre de virement

FAC & Associés

SAS au capital de 50 000 € - 38 rue du Maréchal Fayolle 63500 ISSOIRE

RSC de Clermont-Ferrand 844955336. Siret n° 84495533600012 – N° TVA intracommunautaire n° FR37844955336
Formation professionnelle déclarée et enregistrée sous le n° 84630505063 auprès du Préfet de la région AURA, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Analyse du besoin et positionnement

1. Quels sont les besoins et les objectifs visés par la formation ?

- ☐ *Maîtriser les fondamentaux techniques de la gestion de patrimoine ;*
- ☐ *Approfondir mes connaissances dans la thématique de la formation ;*
- ☐ *Mettre en pratique les connaissances techniques en rendez-vous client ;*
- ☐ *Exploiter les données nécessaires à l'analyse patrimoniale (contrat de mariage, acte de donation, déclaration de succession, contrat d'assurance-vie, déclarations fiscales, régimes fiscaux applicables et leurs conséquences...) ;*
- ☐ *Analyser les questions juridiques et patrimoniales en rapport avec l'environnement des clients ;*
- ☐ *Actualiser mes connaissances et intégrer en rendez-vous client les nouveautés issues de l'actualité juridique, fiscale, sociale et patrimoniale ;*
- ☐ *Autre : à renseigner*

2. Qui est à l'initiative de la demande de cette formation ?

- ☐ *Salarié*
- ☐ *Responsable hiérarchique*
- ☐ *L'Apprenant lui même*

3. Quels sont les effets attendus de la formation ?

- ☐ *Actualiser mes connaissances et les mettre en pratique lors de mes rendez-vous client*
- ☐ *Appliquer mes connaissances lors de la réalisation d'audits patrimoniaux et/ou la proposition de préconisations et/ou de stratégies patrimoniales*
- ☐ *Autre, à renseigner :*

4. Dans quel contexte est survenu ce besoin ?

- ☐ *Je mets à jour mes connaissances professionnelles de manière régulière et/ou dans le cadre de mes obligations réglementaires de formation*
- ☐ *J'ai besoin d'acquérir de nouvelles compétences afin de répondre à une demande client et/ou du marché professionnel dans lequel j'évolue*
- ☐ *Autre, à renseigner :*

5. De quelles connaissances liées à la thématique de formation disposez-vous ?

- ☐ *Je ne dispose pas de connaissances liées à la formation*
- ☐ *Je dispose d'un premier niveau de connaissances : j'ai déjà été formé.e sur le sujet et/ou dans le cadre de mon métier je travaille occasionnellement avec cette thématique*
- ☐ *Je dispose d'un niveau de connaissances approfondi : je suis formé.e régulièrement sur la thématique et/ou dans le cadre de mon métier je travaille régulièrement avec cette thématique*
- ☐ *Autre : à renseigner*
